



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES  
DU LAC SEPT-ÎLES INC.**  
3309, Chemin du lac Sept-Îles  
Saint-Raymond, Q.C. G3L 2S3

## **PROCÈS VERBAL**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2015  
tenue dimanche le 9 août 2015  
au Club nautique du Lac Sept-Îles

### **VERSION ADOPTÉE**

#### **1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame Claire Lessard, première vice-présidente, souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'Assemblée générale ouverte car les 44 membres présents rencontrent la norme du quorum établie à 25 membres. Il est à ce moment 9h30.

#### **2.-NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Claire Lessard propose Marius Saint-Pierre comme président d'Assemblée et André Martin comme secrétaire. Elle est secondée par Georges-É Paradis.

#### **Résolu à l'unanimité**

#### **3.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Claire Lessard présente alors le projet d'ordre du jour. Denis Cayer, secondé par Ginette Vincent, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

#### **Résolu à l'unanimité**

#### **4.- PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Patrice Mathieu, appuyé par Bernard Roy, propose d'accepter intégralement le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 10 août 2014 tel qu'il apparaît à l'Alouette 2015.

#### **Résolu à l'unanimité**

## 5.- RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

### 5.1- Rapport du Président

Marius Saint-Pierre, président de l'APLSI, présente le rapport du Bureau de direction pour l'année 2014-2015. Il précise d'abord que cette année, les responsables des activités viendront tour à tour faire le bilan des activités passées et évoquer les réalisations prévues pour le futur. Il ajoute que les actions réalisées l'an dernier se situent dans la continuité des orientations de l'APLSI. Les principaux points de l'exposé du Président sont les suivants :

- **Les bénévoles** : les membres du Bureau de direction forment une équipe de gens formidables qui ont des expériences variées et qui étaient prêt à investir de leur temps bénévolement pour accomplir les multiples tâches nécessaires à la bonne marche de notre association. Ils méritent notre gratitude car ils y ont investi de longues heures et beaucoup de créativité.

Au cours de l'année, nous avons déploré le départ d'un membre important pour l'Association. Monsieur Jacques Bilodeau a donné sa démission après 32 années de bénévolat au service de sa communauté. Jacques a occupé presque tous les postes au sein du Bureau de direction. Il nous reste des tâches à partager. Nous aurons donc besoin de nous adjoindre d'autres collaborateurs et collaboratrices pour assurer les communications, le recrutement et les relations avec les membres.

- **Les activités du Bureau de direction** : cette année, les membres du Comité exécutif se sont réunis à 4 reprises et le Bureau de direction à 6 reprises. Une attention particulière a été portée à plusieurs dossiers qui, à notre avis, étaient primordiaux tels que :
  - La protection de l'environnement
    - o Planification de l'urbanisation pour un développement durable;
    - o Suivi de la qualité de l'eau avec la collaboration de la CAPSA;
    - o Protection des zones sensibles par une sensibilisation des utilisateurs d'embarcations et travail pour l'obtention d'un règlement (à venir);
    - o Gestion des eaux usées : caractérisation des installations septiques (plan d'action à venir de la ville de St-Raymond);
  - Le Club nautique : poursuite du programme de modernisation du Club nautique;
  - Les relations avec la ville de St-Raymond : plusieurs réunions ont été tenues avec les élus pour mener à bien les différents dossiers que nous avons en commun (Environnement, réglementations et support financier).
- **Les relations avec la Ville de Saint-Raymond** : l'excellente collaboration de la Ville s'est continuée au cours de l'année : plusieurs réunions conjointes ont été tenues principalement sur les actions à prendre pour la protection de l'environnement. La Ville a aussi continué à accorder son support financier par une subvention de 25 000\$.

En terminant son exposé, le Président adresse des remerciements spéciaux à notre ex président, Serge Thibeault, à Reine Cayer et à monsieur Marcel Paré qui, même s'ils ont quitté le Bureau de direction après plusieurs années de service à l'Association, ont continué d'apporter leur contribution. Merci aussi à Geneviève Trépanier qui a pris en charge une grande partie des responsabilités de Jacques Bilodeau.

### 5.2- Les immobilisations

Monsieur Patrice Mathieu, responsable de ce dossier, établit le bilan des réalisations de la dernière année et fait état des développements prévus. Les principaux points de son exposé sont :

- ***Les travaux réalisés au cours de l'année :***

- Démolition de l'ancien logement à l'arrière de la grande salle;
- Relocalisation du bar dans l'ancien logement et aménagement d'espaces de rangement;
- Pose d'un nouveau revêtement de plancher sur tout le 1<sup>er</sup> étage du club (grande salle, bar, cuisine et toilettes). Environ 3000 pi<sup>2</sup> de superficie;
- Peinture intérieure de la grande salle du club et de la toiture de la terrasse;
- Construction d'une toiture recouvrant une partie de la terrasse incluant l'éclairage, soit 450 pi<sup>2</sup> de superficie);
- Aménagement paysager au pourtour des sentiers sur le côté sud-est du bâtiment;
- Pose de tôle autour des ouvertures du sous-sol;
- Achat d'un nouveau mobilier (tables et de chaises).

- ***Les travaux qui seront réalisés à l'automne :***

- Pose d'une bande de Canexel au pourtour du bâtiment;
- Scellement des murs sous les portes patios;
- Réparation des joints des panneaux Finex de la terrasse;
- Pose d'une peinture acrylique sur le solage en béton et préparation de la surface;

- ***Les travaux prévus pour l'an prochain***

- Amélioration des accès au lac et au club pour les membres;
- Garde-corps pour la rampe d'handicapé;
- Asphaltage de la descente à bateau, réparation diverses des fondations sous le pavage, pavage de sentiers et de la surface sous la terrasse;
- Pose du plafond sous la terrasse et éclairage;
- Aménagement de l'espace au sous-sol encore vacant;
- Entretien régulier de l'ensemble des installations.

Patrice Mathieu indique que cette année une somme de plus de 40 000\$ a été investie en immobilisation sur le bâtiment. De plus, la contribution des bénévoles, en 2014-2015, s'élève à 1 250 heures-homme.

En terminant, monsieur Mathieu souligne qu'il est important de remercier nos principaux bénévoles qui ont œuvré encore cette année à tous ces travaux : Marius St-Pierre, notre président, Colette Blin, Magella Leclerc, Jacques Doré, Serge Thibeault, Marcel Paré, Michel Paré, Jean-Pierre Thifault, Jean-Claude Gingras, Yannick Hamel et son copain Philippe ainsi que Patrice Mathieu. Sans oublier tous ceux et celles qui ont œuvré à la plantation d'arbustes et au rafraîchissement de notre grand jardin démonstratif.

### **5.3- La protection de l'environnement**

François Rhéaume, responsable du Comité environnement, remercie d'abord pour leur contribution les membres du comité : Alain Bardenet, Andrée-Claire Brochu, Pierre Gourdeau, Claire Lessard, Louis-Gabriel Naud, Luc Proulx, François Rhéaume, Marius St-Pierre, Geneviève Trépanier.

- ***Les principales réalisations du Comité sont les suivantes :***
  - La renaturalisation de la rive en face du Club nautique;
  - La distribution d'arbustes dans le cadre de l'Opération Belles-Rives, en collaboration avec la ville de Saint-Raymond et la CAPSA;
  - La caractérisation des installations septiques qui est en voie de réalisation par une firme engagée par la Ville à la demande de l'APLSI. Cette opération constituait une priorité; elle va donner un bon portrait à jour et permettre d'établir un plan d'action;
  - Le suivi de l'état du lac par la mesure de la transparence, de la température et du taux d'oxygène;
  - La mise sur pied d'une escouade de surveillance des cyanobactéries;
  - L'organisation de la Fête estivale des activités nautiques sans moteur;
  - La pose de pancartes de sensibilisations aux entrées routières et des pancartes de recommandations sur la navigation dans les zones sensibles.
  
- ***Le Comité conjoint APLSI-Ville de Saint-Raymond s'est penché sur les sujets suivants :***
  - Suivi de l'application de la réglementation sur la renaturalisation ;
  - Participation à la définition de l'appel d'offre de la Ville sur la caractérisation des installations septiques;
  - Demande à la Ville d'intervention concernant la vidange des fosses septiques sur les îles.

François Rhéaume remercie les représentants de la Ville, Réjeane Julien, Bernard Voyer et Célia Solinas; pour leur collaboration au sein du Comité conjoint.

- ***L'étude sur l'impact des embarcations motorisées :*** l'APLSI consacre 1 500\$ pour contribuer à la réalisation par l'Université Laval d'un état de la littérature concernant l'impact des embarcations motorisées sur les lacs peu profonds. Cette étude est coordonnée par la Coalition pour une navigation responsable et durable. La Ville de Saint-Raymond a également contribué à la hauteur de 1 500\$; plusieurs autres lacs de la région y participent.

Sur le même sujet, François Rhéaume ajoute que la prolifération des bateaux à moteur sur les plans d'eau constitue un phénomène pan-canadien; il a un impact certain sur le vieillissement des lacs. La réglementation fédérale est désuète mais difficile à changer. Des changements sont nécessaires et la Coalition pour une navigation responsable et durable y travaille. La Ville offre également son appui dans ce dossier.

- ***L'élaboration d'un plan global de développement durable***

Monsieur Rhéaume indique que la protection de l'environnement doit demeurer une priorité car on observe une insuffisance de la gestion environnementale actuelle à soutenir un développement durable. À titre d'exemples : développement domiciliaire continu dans le bassin versant sans planification ordonnée, absence de réglementation adéquate dans plusieurs domaines, faible surveillance et manque de ressources dédiées à l'application des règlements.

De plus, un changement important est noté autour du lac vers la densification du milieu. Le développement de résidences permanentes amène un déboisement progressif et la dégradation de la bande riveraine; il reste quelques 200 lots à développer dans la première couronne et on anticipe un impact important à venir. De plus, on a appris que les fosses septiques seraient très peu efficaces en hiver.

Cette absence d'une vision à long terme et d'une stratégie d'intervention pour assurer un développement durable amène le Comité à élaborer et à proposer à la discussion un plan de développement durable et

global. Ce plan constitue la priorité du Comité pour la prochaine année. Une rencontre est prévue à l'automne 2015 pour présenter aux propriétaires du lac l'état de la situation et discuter du plan proposé par l'APLSI. Les citoyens de St-Raymond seront également invités; par la suite, un plan d'action sera mis en place.

#### 5.4- Les activités offertes aux membres

Vincent Caron, responsable du Comité des activités, souligne que les activités constituent une source de financement importante pour l'Association. Le Comité cherche à répondre aux besoins du plus grand nombre de membres possible. Il présente, avec l'aide de certains responsables, le bilan des activités réalisées.

Il indique que l'organisation de toutes ces activités est rendue possible grâce à l'apport de nombreux bénévoles. Un merci est d'abord adressé aux membres du Comité des activités soit Claire Lessard, Bernard Roy, Éric Gagné, Mathieu Godin, Ginette Vincent, Vincent Caron et Andrée-Claire Brochu. Il remercie aussi celles qui sont venues aider lors de certaines activités, en particulier Mado Goulet, Henriette Cayer, Reine Cayer, Nathalie Bédard, Lucie Villeneuve, Hélène Cimon, Éline Carreau, Denise Guy.

- **Les activités d'hiver**

- La soirée Halloween : À l'initiative de Bernard Roy, cette première édition de l'activité a entraîné une belle participation et d'excellents déguisements, la soirée a été animée par une disco-mobile. Nous espérons que l'initiative sera reconduite par Bernard Roy cet automne.
- La patinoire , l'hiver a été intéressant mais difficile. L'eau a monté sur la glace rendant l'entretien compliqué. On remercie les bénévoles qui ont contribué à l'entretien de la patinoire : Denis Cayer, Éric Lessard, Magella Leclerc. C'est certainement une activité à reprendre l'hiver prochain. Suite à une demande à la Ville, celle-ci a contribué d'un montant de 500\$ et a fourni un employé et un camion pour gratter la patinoire en hiver 2014. La Ville souhaite planifier cette activité de façon plus structurée avec l'APLSI. Il reste que la météo est un facteur important dans ce dossier.
- Lac Sept-Îles en fête : La journée familiale Lac Sept-Îles en Fête s'est tenue, le 24 janvier 2015. Cette 3<sup>e</sup> édition s'est avérée un véritable succès. Tel que mentionné dans l'Infoportneuf du 26 janvier, cette journée « avait tout pour plaire et nombreuses ont été les familles qui en ont profité pour faire une sortie en plein air et participer aux différentes activités offertes : le défi des familles, la Zumba animé par Valérie Cayer, les tours de carriole, de poney, d'autoneige. La présence encore cette année de Bonhomme Carnaval et le feu de joie, la musique et l'animation ont su compléter le tout afin de faire de cette journée une activité à répéter en 2016.
- Sortie en motoneige : C'est une activité intéressante qui permet de découvrir les splendeurs de Portneuf en hiver. Cette activité se déroule sous la houlette de Magella Leclerc et de Jacques Proulx. Cette année nous comptons environ 25 motoneiges, soit une quarantaine de personnes au départ de la randonnée. Nous devrions reconduire cet événement l'an prochain.
- Marche en raquette et party de sucre: Une seule activité a eu lieu cette année, la participation était d'une vingtaine de personnes pour la randonnée et d'une soixantaine pour le diner. Nous avions prévu au total 3 activités l'hiver dernier, mais faute de participants, deux ont dû être annulées. Nous sommes d'avis qu'il faut repenser la formule.

- **Les activités de printemps**

- Dégustation de vins: À l'initiative de Denise Guy, nous avons organisé deux activités de dégustation de vin avec l'œnologue Christian Martel. La première activité a réuni plus de 40 personnes et la seconde environ 20. Ce fut un grand succès, certains participants ont manifesté l'intérêt d'organiser une activité qui serait destinée à connaître encore mieux le vin. Nous allons la prévoir au printemps prochain. D'autres ont indiqué qu'une dégustation de bières serait intéressante, nous sommes actuellement à valider la possibilité de tenir un évènement probablement dès cet automne.
- Souper aux homards: Ce souper, que nous avons mis de côté depuis plusieurs années, a connu un grand succès. Près de 80 personnes ont participé à cette activité. L'animation était assurée par Ben Moisan, un chansonnier de St-Raymond et a été commanditée par le Député de Portneuf, M. Michel Matte. Nous devrions reconduire cet évènement l'an prochain.

- **Les activités d'été**

- Fêtes des voisins/Ouverture officielle du club nautique/Méchoui: Afin de varier la formule nous avons décidé, cette année, d'organiser notre propre Fête des voisins, de la joindre à la journée d'ouverture du Club et d'organiser un souper Méchoui. Lors de cette journée, les concessionnaires locaux (Performance Voyer et Dion Moto) avaient été invités à offrir aux participants la possibilité d'essayer différents modèles de ponton et à faire la présentation d'autres produits récréatifs. Un jeu gonflable, des cours de tennis en démonstration et une maquilleuse ont su agrémenter la journée. Il semble que cette formule ait suffisamment plu pour être répétée l'an prochain.
- Les 5 à 7: l'an dernier nous avons tenu 6 « 5 à 7 ». Ces rendez-vous attirent toujours en moyenne une centaine de personnes. Les 5 à 7 sont une source importante de revenu pour l'Association puisque chaque activité génère environ des ventes au bar de l'ordre de 1 100\$ à 1 300\$. Nous devrions reconduire les 5 à 7 l'an prochain. Nous tentons de repenser la formule et, si certains ont des suggestions, nous sommes bien entendu à l'écoute pour améliorer la formule.
- Bibliothèque et Foire du livre usagé: Louise Leclerc présente cette activité. Cet été 2015, une nouvelle équipe de cinq bénévoles est en fonction: Rachel D. McKinnon, Rolande Raymond, Claudette Genois, Carole Lapointe et Louise Leclerc.

Les bénéfices de l'année 2014 ont été de 848\$ incluant 613\$ pour la Foire du livre usagé (2014) et 235\$ en abonnements. Les dépenses de 2014 ont été de 693,37\$, occasionnées par l'achat d'étagères, de nouveaux livres et de matériel de fonctionnement. L'année s'est donc terminée avec un surplus de 154,63\$.

Les abonnements (12 adultes, 15 enfants) ont permis d'accumuler 147,00\$, plus les dons de très bons livres qui ont enrichi notre bibliothèque. Nous avons 154,63\$ en caisse, avons fait des dépenses pour 60,66\$; avec les revenus de la Foire du livre, il y a donc maintenant en caisse 609,20\$. Notons toutefois que nous n'avons aucun achat de livres pour adulte de fait à ce jour. La Foire du livre usagé de 2015 a été un beau succès de foule. La formule sur deux jours a été retenue et l'édition 2015 s'est tenue sur deux après-midi. La foire du livre a rapporté 368,23\$. Merci aux clients, merci à ceux qui ont donné des livres et merci aux membres du comité de la bibliothèque qui ont organisé cette activité-bénéfice.

Le comité fait un essai auprès des jeunes cette année. Un concours d'observation a été lancé. Des affiches ont été placées bien en vue et des visites auprès d'écoles ont été réalisées afin de publiciser le concours. Les jeunes, membres et non-membres, ont jusqu'au 5 septembre pour participer. Il s'agit de venir à la bibliothèque pour se procurer le formulaire d'observation. Les gagnants se mériteront des livres.

- La parade de bateaux: l'édition 2015 de la Parade de bateaux du Lac Sept-Îles a été un immense succès! Plus de 120 bateaux ont pris le départ à compter de 21h15 alors que de nombreux riverains ont souligné

leur passage par des éclairages de toutes sortes ou des encouragements vocaux. Merci à tous pour cette participation hors du commun. Encore une fois le lac Sept-Îles se démarque par l'exceptionnelle participation de ses résidents. Un merci spécial aux propriétaires qui ont investi de façon particulière pour illuminer le ciel ou pour décorer leurs embarcations, faisant de l'édition 2015 une année flamboyante. Il n'y a pas de doute que cette activité sera renouvelée l'an prochain puisque que les embarcations décorées ne cessent d'augmenter en nombre et en qualité, et la même chose du côté des feux d'artifice.

Cette année, il y a eu la remise de trophées pour les trois plus belles embarcations lors du « 5 à 7 » du 24 juillet dernier. Les gagnants 2015 sont : 1<sup>er</sup> prix, Les clowns, bateau de Claude Carreau, 2<sup>ème</sup> prix, Le dragon, bateau d'Éric Lessard et 3<sup>e</sup> prix, Le Western, bateau de Clarence Gagnon et Hélène Cimon. Ces trophées seront remis aux prochains gagnants l'an prochain.

- Journée Magique pour les jeunes : Mathieu Godin présente cette activité. Les organisateurs de la journée pour les jeunes, Mathieu Godin et Éric Gagné, ont décidé d'innover cette année. En effet, la présence d'ÉDUCAZOO a permis aux jeunes qui étaient présents d'apprendre en s'amusant et en découvrant de nouveaux animaux tant domestiques qu'exotiques. Cette activité a été grandement appréciée tant des jeunes que des moins jeunes. On a noté la présence de près de 200 personnes. Un jeu gonflable, des hot-dogs et de l'animation étaient offerts, le tout couronné d'une soirée disco.
- Journée sans moteur : Andrée-Claire Brochu présente cette activité. La CAPSA a décrété que le 3<sup>ème</sup> dimanche d'août serait une journée sans moteur sur les lacs de la région de Portneuf, dans le but de promouvoir les activités nautiques sans moteur et de sensibiliser tous les utilisateurs du lac à la sécurité nécessaire à l'égard des nageurs et des pagayeurs. Dans ce contexte, l'APLSI a organisé, le 16 août 2014, la Fête estivale des activités nautiques sans moteur, avec la collaboration du Camp Portneuf. La fête a été des plus joyeuses avec environ 50 participants enthousiastes et l'implication de nombreux bénévoles. Suite à cette journée, nous avons remarqué une plus grande sensibilisation des embarcations à moteur au passage des canots et kayaks. C'est encourageant!

En 2015, la fête se tiendra dimanche le 16 août. Encore cette année, les gens sont invités à se promener sur le lac à voile ou à pagaie, ainsi qu'à participer à plusieurs activités organisées : randonnée de groupe en kayak, une course au trésor, concours de châteaux de sable et balade en canot Rabaska pour les enfants, traversée à la nage de la baie du Camp Portneuf et pique-nique.

En 2014, Pomerleau les Bateaux avait commandité les cadeaux aux participants : vestes de sauvetage, gilets, porte-clés, etc. Il fera de même en 2015. Pour sa part, le député Michel Matte commanditera les médailles de participation de cette année.

- Souper des femmes : À la demande générale, nous avons décidé de rebaptiser ce souper « Souper des femmes ». Toujours très populaire, 50 participantes en 2014, nous avons une démonstration de danse Baladi, les messieurs ne sont pas admis mais auraient adoré ce spectacle ! Le prochain souper aura lieu le 18 août prochain.
- Les activités de semaine : Des activités sportives sont offertes les lundis et mardis. Ces activités sont ouvertes aux membres de l'Association et à la population de Saint-Raymond.
- Locations du club nautique : L'an dernier les locations étaient peu nombreuses, nous étions dans une année de transition avec la fin des travaux. Cette année, nous avons au total 8 réservations privées. Nous envisageons de faire la promotion de notre salle dans la presse locale et aussi de participer au salon du mariage pour mettre notre salle à disposition. La salle décorée, réaménagée et dotée de nouvelles tables et chaises est maintenant parfaitement adaptée à la location. Les salles avec un aussi beau point de vue sont

rare dans le secteur. Nous envisageons aussi de stimuler les locations pour la salle du bas durant l'hiver. Des tarifs spéciaux sont prévus pour les personnes qui seront membres de l'APLSI.

- *L'ensemencement et la pêche* : Cette activité est présentée par Marcel Paré. En mai dernier, il y a eu mise à l'eau d'environ 900 truites arc-en-ciel qui pesaient en moyenne 0,9 livres, au coût de 3,70\$ la livre. Ces belles truites mesuraient entre 12 et 14 pouces. La diminution de la dimension des truites, par rapport aux années antérieures, nous permet d'en mettre un plus grand nombre et ainsi d'augmenter les prises. Les dons des années précédentes nous permettaient d'espérer amasser environ 3 500\$ encore cette année. La réalité fut autre : le fonds s'est enrichi par vos dons de 2 495\$. C'est bien, mais moins que par les années passées. Ce qui a pour effet que notre fond est en déficit de 505\$.

Par conséquent en 2016, nous devons nous limiter à acheter pour 1 995\$ de poissons. Environ 600 truites. Éventuellement aussi, nous devons mettre de plus petites truites de 12 et 13 pouces ce qui constitue le minimum possible à cause du barrage. Toutes économies doivent être envisagées dans ce contexte. Sauf si des membres décident de faire une cotisation supplémentaire ou encore si nous trouvons un autre moyen de financement.

Vincent Caron termine ce point sur les activités offertes aux membres en précisant que le comité essaie d'organiser des activités qui conviennent au plus grand nombre d'entre vous et que les responsables des activités sont toujours ouverts aux suggestions pour améliorer le service à nos membres.

### 5.5- Le recrutement et la contribution aux fonds d'immobilisation et d'ensemencement

Reine Cayer présente ce point. Elle précise d'abord qu'elle a pris temporairement la relève de Jacques Bilodeau et remercie Ginette Vincent qui l'a aidée au cours de la saison 2015.

- **Le recrutement.** Nous constatons une légère baisse en 2015. En effet, au 31 juillet, 432 membres avaient repris leur carte de membre comparativement à 449 en 2014 et 2013. Encore cette année, les nouveaux propriétaires ont reçu leur envoi au cours de l'été. Nous espérons qu'ils prendront leur carte de membre. Elle encourage les membres, à solliciter la participation de leurs nouveaux voisins, parce que le recrutement c'est l'affaire de tous. Sur les 432 membres : 210 sont membres saisonniers, 141 sont membres permanents ou à l'année, 50 sont membres des terrains condos, 18 sont des membres qui louent un chalet et 13 sont des membres avec terrain.
- **Fonds d'immobilisation.** En 2014, les dons au fonds d'immobilisation ont été de 15 150\$ car une campagne de souscription spéciale avait été initiée pour la construction de la galerie à laquelle 162 membres ont contribué. Pour 2015, au 31 juillet, les contributions de 87 membres au fonds d'immobilisation ont permis d'accumuler un montant de 4 520\$. Merci aux généreux donateurs. Les finances vous donneront les détails de l'utilisation du fond.
- **Fonds d'ensemencement.** En 2015, les dons au fonds d'ensemencement ont été de 2 495\$. Soixante-dix-neuf membres y ont contribué. Comme on constate une diminution des dons, une diminution du nombre de truites arc en ciel mises à l'eau a été nécessaire.

Madame Cayer souligne que pour recevoir les courriels des activités de l'APLSI, le membre doit donner son consentement sur la fiche d'inscription. N'hésitez pas à cocher le oui pour continuer à les recevoir. Si vous désirez en tout temps être exclu, vous pouvez le faire en envoyant un courriel à [recrutement@aplsi.com](mailto:recrutement@aplsi.com).

Elle ajoute que la carte de membre sera revue en 2016. Nous vous proposerons un nouveau formulaire dans lequel vous garderez la partie du bas comme reçu de votre cotisation au lieu d'imprimer une carte de membre. Comme



de toute façon, nous sommes obligés de vérifier votre numéro de membre et votre paiement avant la mise à l'eau de votre bateau, alors retenez ceci : votre numéro de membre est important, inscrivez le sur votre chèque.

Elle termine en disant que, comme personne ne s'est avancé, suite au départ de M. Jacques Bilodeau, elle a accepté de prendre la relève pour la prochaine année seulement. Il va falloir que vous, les membres, vous vous impliquiez. Malgré plusieurs messages et annonces sur le site Web, nous attendons toujours des candidatures. Si on veut maintenir nos activités et notre club, ça prend des bénévoles. Inscrivez-vous à [recrutement@aplsi.com](mailto:recrutement@aplsi.com).

## 5.6- Les communications avec les membres

Georges-Émile Paradis, responsable de ce dossier, établit le bilan des réalisations au cours de la dernière année. Il précise d'abord que le mandat du Comité des communications est d'assurer la communication du bureau de direction avec ses membres et la communauté. Marius St-Pierre préside le comité. Jacques-A. Bilodeau s'est occupé de la rédaction de plusieurs communiqués et du Mini-Alouette, de l'envoi des messages chaque semaine et de la mise à jour de l'information sur le site. Nous avons la chance de compter sur Geneviève Trépanier pour continuer ce travail et elle le fait de façon remarquable. Vincent Caron s'occupe de l'Alouette et Georges-Émile Paradis s'occupe de mettre à jour les outils du site et de l'intranet.

Les moyens de communications utilisés sont :

- La publication du Mini-Alouette et l'Alouette.
  - L'envoi de courriels aux membres.
  - La mise à jour du site Web et de l'intranet.
  - L'utilisation des médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse sur l'APLSI et sur ses activités.
- Le *Mini-Alouette* qu'a préparé Jacques-A. Bilodeau offre une avant-première des activités de la prochaine saison en plus de vous fournir des informations pertinentes au moment de sa publication.
  - L'éditeur de *l'Alouette*, M. Vincent Caron, présente, dans un format de qualité, des articles pertinents à la vie du lac Sept-Îles, un résumé des activités sociales en photos et des informations sur votre association. C'est le format que nos membres aiment pour garder leurs souvenirs de la vie au lac. Félicitations à Vincent pour cette publication qui est très regardée. On peut dire que c'est un document important pour les membres. L'éditeur de l'Alouette souligne que plusieurs membres ont contribué cette année à la rédaction d'articles. Il aimerait toutefois mettre en place une relève et, à cet effet, demande de l'aide aux membres.
  - ***L'envoi de courriels aux membres.*** Ces envois visent à rappeler les activités à venir prochainement de même qu'à communiquer d'autres informations utiles pour les membres. En moyenne, on expédie un nouveau courriel par semaine. Le nombre de gens qui ont donné leur adresse de courriel pour recevoir nos messages web était de 491 en 2014 et de 500 en 2015. N'oubliez pas de nous informer si vous changez votre adresse électronique. Il est facile de se retirer de la liste en nous envoyant un courriel à cette fin à [recrutement@aplsi.com](mailto:recrutement@aplsi.com).
  - ***Le site Internet de l'APLSI.*** Depuis la dernière assemblée générale, le site internet a été très vivant; la page d'accueil a été mise à jour très régulièrement. Pascal Garneau a modifié la présentation de la page pour lui donner un look nouveau et a aussi ajouté une présentation différente pour les mobiles. Si l'information donnée facilite la présentation de l'activité, elle facilite aussi la procédure de réservation. On vous encourage à continuer de faire vos réservations sur le site.

De plus, Geneviève Trépanier attend vos informations pour les inscrire dans la base de données afin de produire sur le site les manchettes, les activités, le calendrier, les photos et les vidéos.

Monsieur Paradis donne les statistiques suivantes sur la fréquentation du site internet :

- La fréquentation du site est de 1600 visiteurs différents par mois. On note une augmentation de 20 % de visites, en moyenne, pour ces mêmes visiteurs. Le nombre de pages visitées est aussi en augmentation. Les pages les plus visitées sont l'accueil, les activités, l'album photo et le calendrier.
- Même si les membres viennent chercher au Club nautique leur Alouette qu'ils attendent avec impatience, il y en a quand même 177 qui, depuis sa mise en ligne, ont regardé l'Alouette sur le site de l'APLSI.
- La partie intranet reçoit entre 100 et 120 visites par mois de la part des directeurs, excluant les accès faits par ceux qui maintiennent la base de données.

Dans un souci de constantes améliorations, monsieur Paradis indique que le Comité s'interroge sur certains points, en particulier sur l'importance du Mini-Alouette de même que sur les moyens de communications privilégiés par les membres.

En terminant, monsieur Paradis remercie tous les bénévoles qui contribuent aux communications de même que les membres qui nous montrent leur appui en se servant des outils de communications que l'APLSI met à leur disposition. Merci aussi à nos commanditaires qui financent en majeure partie nos activités de communications.

Madame Claire Lessard indique alors que ceci clos l'exposé des réalisations du Bureau de direction. L'assemblée exprime sa satisfaction face au travail accompli par des applaudissements nourris.

## **6. RAPPORT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2014**

Jacques Proulx indique à l'assemblée que, contrairement au rapport d'activités qui précédait, les états financiers couvrent la période d'un an se terminant au 31 décembre 2014. Ainsi, certains chiffres cités plus haut ne se retrouveront pas dans les états financiers à l'étude et qui ont été remis aux membres au début de l'assemblée.

Les revenus du fonds d'administration générale totalisent 141 947\$ et les dépenses 140 277\$ laissant un excédent des revenus sur les dépenses de 1 670\$ au 31 décembre 2014.

Les principales sources de revenus du fonds d'administration générale sont la cotisation des membres (44 797\$), la vente de produits pétroliers (64 498\$) et les activités sociales (10 343\$). Au chapitre du fonds d'immobilisation, les revenus de 38 799 \$ proviennent de la cotisation volontaire des membres (13 799\$) et de la subvention de la Ville (25 000\$).

Les principales sources de dépenses du fonds d'administration générale sont l'achat de produits pétroliers (64 498\$), les taxes et permis (17 460\$), le gardiennage (14 894\$) et les activités sociales (7 968\$). Les revenus du fonds d'immobilisation ont été consacrés en grande majorité à la rénovation du bâtiment du Club nautique.

Enfin, en tenant compte des immobilisations, les actifs nets de l'APLSI s'établissent à 621 475\$.

Claire Lessard remercie Jacques Proulx de s'être chargé, encore cette année, de la confection des états financiers et elle en propose l'adoption secondée par Marcel Paré.

### **Résolu à l'unanimité**

## **7. RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE**

Denis Cayer indique que les membres du Comité de surveillance étaient, outre lui-même, Claude Plamondon et Marcel Plamondon.

Les conclusions du comité sont les suivantes : nous avons examiné l'ensemble des documents et nous avons eu accès à la section du site de l'APLSI où tous les dossiers sont répertoriés. Cet accès a permis, entre autres, l'examen et la vérification du bilan de l'Association.

Nous avons trouvé qu'il y a beaucoup de transparence et de professionnalisme et que l'information y est disponible pour les années antérieures et bien décrite. Des manuels d'opérations pour chacun des comités y sont présents.

À notre avis, l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles possède une saine gestion.

Denis Cayer ajoute deux recommandations du Comité :

- L'APLSI avait un Plan stratégique 2010-2014. Le Comité recommande sa mise à jour.
- Devant la stagnation de certaines activités, il y aurait lieu d'améliorer l'information et la sensibilisation afin d'augmenter la présence aux activités offertes.

Sur proposition de Serge Thibeault, secondé par Ginette Vincent, l'Assemblée accepte le dépôt du rapport du Comité de surveillance.

### **Résolu à l'unanimité**

## **8. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015**

Denis Cayer indique d'abord que Marcel Plamondon, absent de la réunion, lui a manifesté son désir de continuer à faire partie du comité. De même, Claude Plamondon et Denis Cayer exprime le même désir.

Sur proposition de Marcel Goulet, secondé par Patrice Mathieu, l'Assemblée nomme messieurs Denis Cayer, Claude Plamondon et Marcel Plamondon membres du Comité de surveillance pour l'exercice financier 2015.

### **Résolu à l'unanimité**

## **9. QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR LES GESTES POSÉS**

Sur une proposition de Denis Cayer, appuyé par François Lessard, quittance est donnée aux membres du Bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les gestes posés au cours de la dernière année.

### **Résolu à l'unanimité**

## **10. APPROBATION DES RÈGLEMENTS ET DES AMENDEMENTS (s'il y a lieu)**

Aucun règlement ou amendement n'est proposé à la discussion.

## 11. QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Les principales interventions notées à ce point de l'ordre du jour sont les suivantes :

### Développement domiciliaire dans la Baie Vachon

- Un membre informe l'Assemblée que la Ville s'apprête à favoriser le développement domiciliaire dans la Baie Vachon en lotissant et en vendant les terrains qui lui appartiennent. À son avis, il s'agit d'une intention très décevante car la Baie Vachon est un des milieux humides qu'il faut protéger pour assurer la qualité des eaux du lac. Mais la Ville ne semble pas sensible à cet argument si on se fie à ce qu'elle a autorisé pour un autre milieu humide (condo-camping du lac des Aulnaies). Il indique qu'il s'opposera par tous les moyens possibles à ce projet de la Ville.
- Le Président réplique qu'il a discuté à deux reprises de cette question avec le maire. Pour l'instant, il semble que la Ville suspend temporairement son projet et qu'elle consultera la CAPSA pour savoir s'il est dommageable pour l'environnement et qu'elle consultera aussi l'APLSI avant de mettre de l'avant son projet.
- Un autre membre indique qu'il est du devoir de l'APLSI de s'opposer à ce projet qui risque de ruiner les efforts consentis pour améliorer la qualité du lac. Non seulement la Baie Vachon constitue-t-elle un milieu humide à protéger mais elle est une des principales sources d'eau fraîche qui alimente le lac. Il demande au Bureau de direction de signifier à la Ville son opposition à ce projet et de rester vigilant à ce sujet.

### Reprise de la diagnose écologique réalisée par la CAPSA

- Un membre indique d'abord que la diagnose réalisée par la CAPSA a été le fondement de toutes les actions prises par l'APLSI depuis dix ans dans le domaine de la protection de la qualité du lac. Il suggère donc que cette étude soit reprise pour à la fois évaluer l'impact des mesures prises, pour avoir un portrait à date de la situation du vieillissement du lac et pour déterminer de nouvelles actions à prendre. Il émet l'avis que les mesures prises annuellement sont trop parcellaires pour établir un diagnostic complet.
- Un autre membre est plutôt d'avis qu'il est préférable de mettre l'accent sur la réalisation d'actions concrètes plutôt que dépenser efforts et argent à des études qui nous renseigneront peu sur la situation puisqu'elle est déjà connue.
- Un troisième membre est d'avis contraire. Après dix ans d'efforts, il lui semble important de faire le point sur l'état de la qualité des eaux du lac. Il considère que ces efforts doivent être évalués et que seule la reprise de la diagnose permettra d'établir une comparaison valable plutôt que de se fier à des intuitions.

### La situation concernant la chapelle

- À la suite d'une question d'un participant, Serge Thibeault, qui est responsable de ce dossier pour l'APLSI, indique que deux rencontres ont eu lieu avec les représentants de la Fabrique sans qu'une solution soit trouvée. Il rappelle que la Fabrique a manifesté son intention de se départir de la chapelle et des deux terrains dont un n'est pas constructible. Au cours des discussions, la Fabrique a fourni un estimé du terrain non constructible, sans plus. Par contre démolir la chapelle coûterait entre 40 000\$ et 50 000\$. Monsieur

Thibeault ajoute que les discussions sont au point mort et que l'APLSI a toujours l'intention de s'opposer au changement du zonage.

### **La circulation des embarcations motorisées**

Plusieurs suggestions sont formulées pour continuer la sensibilisation des conducteurs. Voici les principales :

- Prendre des bouées présentement situées devant le Club nautique et les placer dans la baie du Camp de Portneuf.
- Financer des bandes à apposer le long des quais des propriétaires volontaires. Ces bandes indiqueraient qu'il ne faut pas circuler à plus de 5km/h à 100 mètres des rives. Au fil des années, si de plus en plus de ces bandes étaient apposées, elles pourraient constituer un élément fort de sensibilisation.
- Axer la campagne de sensibilisation sur le civisme.

### **Autres commentaires et suggestions**

- Surveiller ce qui se passe à l'ancienne base d'hydravions car de nombreux bateaux y sont mis à l'eau.
- Veiller à ce que le Groupe Hémisphères, responsable de la caractérisation des installations septiques, transmette son rapport à l'APLSI et organise une réunion d'information sur les résultats de cette opération.
- Pour améliorer l'adhésion et la fréquentation aux activités, on suggère de faire la liste des services fournis par l'APLSI et de la distribuer au moment du renouvellement de la carte de membre. De plus, les directeurs devraient faire un effort spécial auprès des nouveaux arrivants.

## **12. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

Sur proposition de Serge Thibeault, secondé par Patrice Mathieu, Gilles Hardy est nommé unanimement président d'élection et André Martin secrétaire d'élection.

## **13. ÉLECTION DES DIRECTEURS**

Le président d'élection informe d'abord que, selon les règlements de l'Association, les sièges en élection cette année portent les numéros pairs. Le président d'élection procède par appel de chacun des membres sortants en demandant s'il désire se représenter et s'il y a d'autres candidatures pour ce poste. Pour les fins de ce procès-verbal, cet appel sera présenté par ordre de numéro de poste.

Les résultats sont les suivants :

- **Poste 2** Ginette Vincent qui occupait ce poste accepte de se représenter. Sa candidature est appuyée par Marcel Paré, secondé par Marcel Goulet. Aucune autre candidature.
- **Poste 4** Éric Gagné qui occupait ce poste accepte de se représenter. Sa candidature est appuyée par Vincent Caron, secondé par Denis Cayer. Aucune autre candidature.

- **Poste 6** François Rhéaume qui occupe ce poste indique qu'il désire se représenter. Sa candidature est appuyée par André Julien, secondé par Serge Thibeault. Aucune autre candidature.
- **Poste 8** Bernard Roy qui occupait ce poste ne désire pas se représenter. Le Président d'élection demande si d'autres candidatures sont proposées. Marc Rondeau est proposé par Bernard Roy, secondé par Marcel Goulet. Marc Rondeau accepte. Aucune autre candidature.
- **Poste 10** Andrée-Claire Brochu qui occupait ce poste désire se représenter. Elle est proposée par André Julien, secondé par Alain Bardenet. Aucune autre candidature.

Le Président d'élection, monsieur Gilles Hardy, déclare donc élus mesdames André-Claire Brochu et Ginette Vincent de même que messieurs Éric Gagné, François Rhéaume, et Marc Rondeau.

#### **14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Comme tous les sujets à l'ordre du jour ont été discutés, la clôture de l'Assemblée est proposée par Jacques Proulx, secondé par Serge Thibeault.

#### **Résolu à l'unanimité**

André Martin,  
Secrétaire de l'assemblée générale 2015